

ENCADREMENT DES MEMOIRES ET DES THESES DANS LES UNIVERSITES AFRICAINES : DIFFICULTES ET APPROCHES DE SOLUTIONS

Akimou TCHAGNAOU

*Université André Salifou / Laboratoire Lettres, Education et Communication
(LaboLEC)*

akimou.tchagnaou@gmail.com

Laouali TANKO

*Université André Salifou / Laboratoire Lettres, Education et Communication
(LaboLEC)*

tankolaouali@yahoo.fr

Mamadou Vieux Lamine SANE

*Université Numérique Cheikh Amadou Kane / Laboratoire Administration,
Gestion et Gouvernance des Etablissements d'Enseignement (LABO_AGGEE)*

mamadouvieuxlamine.sane@unck.edu.sn

Résumé

L'encadrement des mémoires et des thèses est une activité pédagogique qui implique à la fois le directeur de mémoire ou de thèse, l'étudiant et l'institution. Si le directeur joue son rôle de coach, l'étudiant joue son rôle d'auteur et l'institution crée les conditions de supervision. L'encadrement des travaux de recherche est art qui s'apprend au même titre que les autres.

Cet article vise à analyser les difficultés que rencontrent les encadreurs des mémoires et des thèses dans la supervision des activités de recherche et de proposer les approches de solutions.

L'étude est réalisée dans 13 pays à savoir et la population d'étude est constituée des enseignants-chercheurs et chercheurs de rang magistral et de rang B qui encadrent les mémoires et les thèses. Le questionnaire est utilisé pour collecter les données et la méthode mixte est utilisée pour analyser les données.

Les principaux résultats montrent que la plupart des enquêtés n'ont pas connaissance des outils de supervision des mémoires et des thèses, rares sont ceux qui reçoivent de formations sur l'encadrement des mémoires et des thèses, presque tous rencontrent des difficultés dans l'encadrement des mémoires et des thèses et éprouvent la nécessité d'instaurer cette formation dans leurs institutions.

Mots-clés : Encadrement de mémoire et thèse, doctorat, difficultés, solutions, université africaine

Abstract

Supervising dissertations and theses is an educational activity that involves both the dissertation or thesis director, the student and the institution. If the director plays his role as coach, the student plays his role as author and the institution creates the conditions for supervision. Supervising research work is an art that can be learned in the same way as any other.

This article aims to analyze the difficulties encountered by dissertation and theses supervisors in supervising research activities and to propose solution approaches.

The study is carried out in 13 countries and the study population is made up of teacher-researchers and researchers of master's rank and rank B who supervise dissertations and theses. Questionnaire is used to collect the data and mixed method is used to analyze the data.

The main results show that most of the respondents are not aware of the tools for supervising dissertations and theses, few receive training on the supervision of dissertations and theses, almost all encounter difficulties in supervision. dissertations and theses and feel the need to establish this training in their institutions.

Keywords: Dissertation and thesis supervision, doctorate, difficulties, solutions, African university

Introduction

L'encadrement des mémoires et des thèses de doctorat est une activité scientifique dévolue aux enseignants-chercheurs et chercheurs de rang magistral qui consiste à coacher un étudiant en licence professionnelle, en master ou en doctorat dans l'élaboration de son mémoire ou de sa thèse. C'est une activité qui se fait en respectant les exigences de l'école doctorale ou de l'institution dans laquelle est logée la formation. La rédaction et l'encadrement des mémoires et des thèses se font dans la règle de l'art. Cependant, force est de constater que l'accompagnement des étudiants ne se fait pas sans difficultés d'autant plus que les institutions n'ont pas les mêmes équipements et lesdites difficultés varient d'une institution à une autre.

Cette recherche se propose d'analyser les difficultés que les superviseurs des mémoires et des thèses rencontrent dans la supervision des activités de recherche et de proposer les approches de solutions.

Nombreux sont les auteurs qui se sont penchés sur les difficultés liées à l'encadrement des travaux de recherche. Selon A. Tchagnaou (2017 : 236) l'une de difficultés liées à l'encadrement des mémoires, c'est le taux d'encadrement.

Un autre aspect important qui mérite d'être évoqué est le manque d'enseignants encadreurs surtout les enseignants de rang magistral ou de rang A. Tous les enseignants ne sont pas habilités à diriger tous les types de mémoires. Mais à tous les niveaux, il y a un manque d'enseignants qui fait que l'encadrement devient de plus en plus difficile. En 2012, la FLESH et l'INSE de l'UL comptaient en tout 161

enseignants permanents. Ce nombre d'enseignants est insuffisant pour encadrer près de 11881 étudiants de maîtrise, de DEA et de master pour l'année académique 2011-2012 soit un taux d'encadrement total d'un enseignant pour 74 étudiants. Le taux d'encadrement par niveau d'études donne un enseignant pour 102 étudiants en maîtrise, un enseignant pour 9 étudiants en DEA et un enseignant pour 20 étudiants en master. Tout cela contribue à ralentir le travail de l'encadrement indépendamment de la volonté des enseignants et de celle des étudiants.

Ainsi, pour résoudre ce problème de manque d'enseignants encadreurs, certaines institutions font recours au co-encadrement des mémoires et des thèses. Ce co-encadrement n'est pas sans difficultés selon A. Tchagnaou (2017 : 237) qui souligne que :

« ce manque du personnel d'encadrement des mémoires fait que parfois les facultés ou les universités sollicitent l'appui des personnes ressources étrangères dans la direction des mémoires de recherche d'où le système de la codirection. Par ailleurs, les enseignants sont surchargés par les cours et par leurs propres recherches. C'est la raison pour laquelle ils accordent peu de temps à l'encadrement des mémoires.

Dans leur article commun, A. Tchagnaou et ses collaborateurs ont identifié certaines difficultés inhérentes à l'encadrement des thèses à l'Université de Lomé. Il s'agit entre autres du dispositif d'encadrement qui fait allusion aux conditions institutionnelles d'encadrement des thèses instituées par les autorités universitaires pour aider les différents acteurs concernés à savoir les directeurs de thèses et les doctorants dans le processus d'élaboration et d'encadrement des mémoires et des thèses. D'après un directeur de thèse,

« la quantité des thèses agit sur l'efficacité de l'encadrement. Le manque de professeur de rang magistral ou rang A. La codirection freine aussi l'encadrement des thèses. Les primes d'encadrement

de thèses ne sont pas de nature à motiver les enseignants comparativement aux primes dans les universités de la sous-région » (A. Tchagnaou et al., 2019 : 121-122).

Par ailleurs, les mêmes auteurs ont souligné l'impact négatif de l'inexistence des textes clairs clarifiant les rôles des directeurs de thèses et ceux des étudiants ; de même que l'absence du dispositif de règlement des problèmes liés à l'encadrement qui font que certains étudiants passent plus de temps que prévu pour élaborer leur thèse. Un étudiant en sociologie témoigne :

« J'ai donc commencé à effectuer les recherches pour rédiger la première partie, mais je dois avouer que je ne m'y mettais pas avec la rigueur qu'il fallait. Bien que je sois employé à l'Université de Lomé, mes revenus limités me poussaient plutôt à rechercher de quoi survivre, surtout que j'avais désormais une famille. Néanmoins, j'ai pu rédiger l'analyse de la situation que j'ai soumise à mon directeur de thèse. Celui-ci n'étant pas disponible, m'a demandé de remettre le document à son assistant. C'est donc ensemble avec ce dernier que j'ai pu rédiger la première partie qui a pris un certain temps. Mais n'étant pas mon directeur de thèse, il n'a pas souhaité aller plus loin avec moi à moins qu'il soit officiellement désigné comme mon directeur de thèse. C'est une situation qui a pris du temps à se clarifier. En fin de compte, je suis retourné avec mon directeur, avec qui, je peux dire que c'est seulement après 5 ans que je travaille véritablement » (A. Tchagnaou et al., 2019 : 122).

Un étudiant en sciences de l'éducation renchérit : « dans mon cas, c'est d'abord le problème de direction de ma thèse à cause de l'admission du directeur à la retraite (A. Tchagnaou et al., 2019 : 122). Un autre étudiant en sciences de l'éducation témoigne :

« J'ai fini la rédaction de ma thèse en 2013 après trois ans d'inscription. Mais le directeur n'a jamais lu mon

travail. Il l'a confié à son assistant qui m'a fait des observations. Deux ans après, mon directeur est admis à la retraite et c'est 4 ans après en 2017 qu'il a accepté continuer l'encadrement. Ce qui m'a fait perdre plusieurs années » (A. Tchagnaou et al., 2019 : 122).

Une autre difficulté est liée à l'absence des primes d'encadrement des thèses dans certaines institutions universitaires comme en témoigne un directeur de thèse. Ce qui constitue un handicap dans l'encadrement des travaux de recherches :

« lorsqu'un directeur dirige les étudiants de plusieurs universités, ils privilégient les étudiants des universités où le traitement financier est bon en négligeant les étudiants des universités où le traitement est moins bon » (entretien avec un directeur de thèse, 2017). Un directeur renchérit « on note le manque de laboratoires ou de structures de recherche comme dans les pays développés. Les enseignants sont trop surchargés, les cours, les charges administratives, et aussi l'encadrement des mémoires et des thèses. Il y a aussi le manque de la documentation » (A. Tchagnaou et al., 2019 : 122).

R. Prément (2001) pense que le problème d'encadrement est à la base de l'abandon de la plupart des doctorants en thèses sans toutefois préciser la nature desdits problèmes. Au vu de tout ce qui précède, on constate qu'il y a un certain nombre de problèmes dans l'encadrement des mémoires et des thèses et cet article vise à identifier lesdits problèmes dans la plupart des institutions universitaires africaines et d'en proposer les solutions.

1. Méthodologie

L'étude est réalisée dans 13 pays à savoir : Bénin, Burkina Faso, Ghana, Niger, Côte d'Ivoire, Sénégal, Cameroun, Congo Brazzaville, Tchad, Burundi, Togo, Mali et RDC. C'est une étude réalisée en ligne et les critères d'inclusion sont le statut, l'expérience dans l'encadrement des

mémoires ou thèses de l'enquêté et la disponibilité à répondre à un questionnaire.

Nous avons envoyé un nombre important de questionnaires aux enseignants-chercheurs qui ont l'habitude d'encadrer les mémoires et les thèses. Nous nous sommes basées sur nos relations en partageant le questionnaire dans les groupes WhatsApp des chercheurs et enseignants-chercheurs et en nous appuyant sur les points focaux de l'Académie Africaine de Recherches et d'Etudes Francophones (ACAREF) de nos relations avec les membres de Réseau Africain des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs en Sciences de l'Education (RACESE).

La population cible est donc constituée des enseignants-chercheurs et chercheurs de rang magistral et de rang B. Au total, nous avons pu recueillir 205 réponses des enquêtés de 13 pays africains.

Le questionnaire est utilisé pour collecter les données. La collecte de données s'est déroulée du 23 juin au 30 août 2024. Les logiciels Excel et SPSS sont utilisés pour le traitement des données. L'analyse des données a été aussi bien quantitative que qualitative. Ceci nous a permis d'aboutir à des résultats que nous présentons dans les lignes qui vont suivre.

2. Résultats

Les principaux résultats concernent les outils de supervision des mémoires et des thèses, les formations reçues sur l'encadrement des mémoires et des thèses problèmes rencontrés dans l'encadrement des mémoires et des thèses, la nécessité de la formation sur l'encadrement des mémoires et thèses et les approches de solutions aux problèmes précités.

2.1. Les outils de supervision des mémoires et des thèses

Pour un bon encadrement des mémoires et des thèses, chaque institution universitaire met à la disposition des superviseurs et des supervisés, des documents de références comme les guides d'encadrement des mémoires et des thèses, la charte des thèses, les guides de présentation des mémoires et des thèses, etc.

Des données qualitatives collectées, il ressort que nombreux sont les encadreurs qui ne disposent pas d'outils de supervision comme l'atteste cet enquêté

« Nous ne disposons d'aucun outil officiel de supervision des mémoires et thèses. Cependant, les techniques de dissertation et de commentaire de texte historique que nous enseignons aux étudiants dans les groupes de TD depuis le semestre 2 nous permettent de superviser les travaux de recherche, en insistant sur l'élaboration de la problématique, la formulation des hypothèses de travail et la présentation des introductions et conclusions (qu'elles soient générales, de parties ou de sections » (Données d'enquête, juin-août 2024).

Certains enquêtés ne comprennent pas ce que nous entendons par les outils de supervision comme en témoignent les propos de cet enquêté :

« Pour un encadreur, la supervision d'un étudiant nécessite des déplacements à intervalles réguliers sur le terrain pour certains travaux scientifiques quand il s'agit de collecte de données de mémoires et ou de thèse. Pour d'autres, la supervision peut s'appuyer sur un simple tableau de bord de suivi des activités programmées dans le cadre de ce mémoire et ou thèse, et ce, de la collecte de donnée jusqu'à la rédaction. Le protocole initialement établi est souvent le repère de supervision pour un encadreur. Enfin, et en situation de distance, les moyens de communication (email, téléphone, WhatsApp, etc.,) facilitent la supervision pour certaines disciplines » (Données d'enquête, juin-août 2024).

En revanche, il y a certaines universités qui disposent des outils de supervision des mémoires et des thèses. C'est le cas de cet enquêté qui affirme :

« nous disposons d'un Guide de rédaction d'un mémoire à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, exercice 2020 et des ouvrages Scientifiques dans le domaine de la recherche en psychologie, de manière particulière et en sciences humaines et sociales, en général, les guides de rédaction scientifiques, la Méthodologie de recherche et le guide de présentation des citations et

des références bibliographiques selon les styles APA sont entre autres les documents sur lesquels nous nous appuyons pour travailler avec les étudiants » (Données d'enquête, juin-août 2024).

Il ressort de ces données que certaines institutions universitaires ne disposent pas de guides d'encadrement des mémoires et des thèses et certains enquêtés n'ont pas connaissance de ces guides dans leurs institutions.

2.2. Les formations reçues dans le cadre de l'encadrement des mémoires et des thèses

La formation est capitale dans l'encadrement des mémoires et des thèses. En effet, la supervision des travaux de recherches exige la maîtrise et l'appropriation des textes relatifs à l'encadrement par les principaux acteurs et principalement par les directeurs de mémoires et de thèses. Cependant, force est de constater que la formation à l'encadrement est la chose la moins partagée dans la plupart des universités africaines surtout francophones. C'est le cas de cet enquêté qui témoigne de ce qui suit :

« Nous n'avons pas suivi de formation particulière relative à l'encadrement des travaux de recherche. Mais dans le cadre des activités de notre ancien Laboratoire, le Centre d'Etude et de Recherche par la Tradition Orale (CERTO), nous avons pu nous familiariser avec cet exercice. En effet, les ateliers trimestriels organisés par l'équipe scientifique et pédagogique étaient des occasions pour débattre des questions d'ordre méthodologique et épistémologique. Ces ateliers rassemblaient non seulement les enseignants-chercheurs du CERTO, mais également les collègues des laboratoires associés dont l'intervention permettait aux étudiants de mieux circonscrire et orienter leurs projets de recherche. Périodiquement, des points de thèse étaient organisés pour évaluer l'état d'avancement des travaux des doctorants. C'est ainsi que nous avons appris les ficelles de l'encadrement des

mémoires et thèses » (Données d'enquête, juin-août 2024).

Il y a même des enquêtés qui pensent qu'il n'y a pas de formation à faire dans le cadre de l'encadrement des mémoires et des thèses comme l'atteste cet enquêté :

« A priori il n'y a pas de formations propres dans le cadre de l'encadrement des travaux de recherche. Je pense que chaque discipline en fonction de l'objet d'étude qui est le sien, développe sa démarche propre à elle que tout chercheur, qui embrasse cette discipline aura appris et maîtrisé tout au long de son parcours. Cette démarche englobe un ensemble d'éléments qu'on désigne sous le vocable « méthodologie ». Cette dernière consiste à décliner la démarche, les procédés, les techniques les outils et les matériels utilisés pour atteindre l'objectif poursuivi à travers l'étude. Cependant, il est nécessaire de penser aux renforcements des capacités au sein des disciplines étant entendu, la science évolue vite et n'est jamais figée quel que soit le domaine » (Données d'enquête, juin-août 2024).

Si dans les universités africaines francophones, la formation sur l'encadrement des mémoires et des thèses n'est pas encore une priorité, ce n'est pas le cas dans certaines universités africaines anglophones où la question est une préoccupation des autorités universitaires. C'est l'expérience vécu par cet enquêté d'une université francophone dans une université anglophone qui témoigne de ce qui suit :

« J'ai une formation dans une université sud-africaine précisément à Stellenbosch University sur la formation des superviseurs de candidats au doctorat dans les universités africaines sur les modules suivants : Méthodologie de Rédaction d'un Projet de Recherche, Plan de Rédaction d'un Rapport Scientifique, d'un Mémoire de fin d'étude (Diplôme d'ingénieur et Master) et d'une Thèse de Doctorat), Méthodologie de Rédaction d'un Article scientifique, Plagiat et Autoplégia dans les écrits

scientifiques, Doctoral studies in Africa : the need for the doctorate and the state of doctoral studies in Africa, Nature, purpose, standard, and format of the doctoral degree, Roles and responsibilities of the supervisor and the student, Supervisory models, styles and practice, Supervising the preparation phase: selection, supervisor allocation, and supervising the proposal, Supervising the execution phase: RCR and ethics, literature review, project management, writing, examination » (Données d'enquête, juin-août 2024).

Ces verbatims témoignent de la diversité des pratiques d'encadrement dans les universités africaines. Les formations à l'encadrement sont usuelles dans certains pays anglophones et au niveau de nombreux pays africains francophones ce n'est pas encore la priorité.

2.3. Les grade et les pays des enquêtés

Tableau n° 1 : Répartition des enseignants enquêtés selon le grade et le pays

Grade de l'enquêté	Assistant	Maître - Assistant	Chargé de Recherches	Maître de Conférences	Maître de Conférences Agrégé	Professeur Titulaire	Total
Pays de l'enquêté	0	4	2	4	0	9	19
Bénin	0	0	0	2	2	0	4
Ghana	0	2	0	0	0	0	2
Niger	6	16	0	4	0	0	26
Côte d'Ivoire	4	6	0	2	0	4	16
Sénégal	0	10	0	6	0	4	20

Cameroun	6	0	0	0	0	0	6
Congo Brazza ville	0	0	0	2	0	0	2
Tchad	0	0	0	4	0	2	6
Burundi	0	2	0	0	0	0	2
Togo	2	42	0	20	12	16	92
Mali	0	4	0	4	0	0	8
Canada	0	0	0	0	0	2	2
Total	18 8,78%	86 41,95%	2 0,98%	48 23,41%	14 6,83%	37 18,05%	205 100 %

Source : Données d'enquête, juin-août 2024

Les données du tableau 1 montrent que les maîtres-assistants sont les représentés avec 86 soit 41,95% suivis des maîtres de Conférences avec 48 soit 23,41% et des Professeurs Titulaires avec 37 soit 18,05%. Par ailleurs 106 enseignants enquêtés sont de rang B soit 51,71% contre 99 soit 48,29% sont de rang magistral.

2.4. Les grades et les problèmes rencontrés dans l'encadrement des mémoires et des thèses

Il s'agit de voir les problèmes que rencontrent les superviseurs de mémoires et de thèses en fonction des grades.

Tableau n° 2 : Répartition des enseignants enquêtés selon le grade et les problèmes rencontrés dans l'encadrement des mémoires et des thèses

Problèmes rencontrés dans l'encadrement	Problème de documentation	Manque de formation des superviseurs	Incompétence des étudiants	Non équipement des laboratoires	Absence de bourses	Taux d'encadrement élevé	Autres
Grade de l'enquêté							
Assistant	4 22,22%	14 77,78%	16 88,89%	17 94,44%	0 0%	17 94,44%	6 33,33%
Maître-Assistant	59 68,60%	81 94,19%	78 90,70%	76 88,37%	45 52,33%	78 90,70%	2 2,33%
Charge de Recherches	1 50%	2 100%	0 0%	1 50%	0 0%	2 100%	0 0%
Maître de Conférences	22 45,83%	38 79,17%	24 50%	34 70,83%	30 62,50%	45 93,75%	9 18,75%
Maître de Conférences Agrégé	6 42,86%	11 78,57%	9 64,29%	12 85,71%	8 57,14%	13 92,86%	2 14,29%
Professeur Titulaire	10 27,03%	35 94,59%	24 64,86%	28 75,68%	22 59,46%	34 91,89%	8 21,62%

Source : Données d'enquête, juin-août 2024

Des données du tableau 2, il ressort que le taux d'encadrement élevé et le manque de formation des superviseurs sur l'encadrement viennent en tête des problèmes rencontrés par les enseignants enquêtés dans la supervision des mémoires et des thèses soit respectivement un pourcentage moyen de 93,94% et 87,38%. Les problèmes comme le non équipement des laboratoires, l'incompétence des étudiants, le problème de documentation et l'absence de bourses sont aussi évoqués par les enquêtés.

Avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les enseignants-chercheurs peuvent s'autoformer en encadrement des mémoires et des thèses. Mais rares sont les encadreurs qui le font. Selon un enquêté « les formations existent de nos jours, mais très peu d'enseignants sont conscients du besoin de se faire former. Beaucoup ne sont pas prêts à dépenser pour s'auto-former. Le titre de Docteur fait développer le syndrome de suffisance chez les enseignants ; ce qui fait que beaucoup évoluent avec des lacunes sans être capables de reconnaître leurs limites ou besoin d'amélioration » (Données d'enquête, juin-août 2024).

Ces données montrent que les enseignants enquêtés qu'ils soient de rang magistral ou de rang B sont conscients des difficultés qu'ils rencontrent dans l'encadrement des mémoires et des thèses.

2.5. Les grades et la nécessité de la formation des encadreurs sur l'encadrement des mémoires et des thèses

Il s'agit de voir l'opinion des enquêtés en fonction des grades et la nécessité de la formation des encadreurs sur l'encadrement des mémoires et des thèses.

Tableau n°3 : Répartition des enseignants enquêtés selon le grade et la nécessité de la formation des encadreurs sur l'encadrement des mémoires et des thèses

Grade des enquêtés	Nécessité de la formation sur l'encadrement des mémoires et des thèses				Total	
	Oui Eff.	%	Non Eff.	%	Eff.	%
Assistant	18	0	100	0	18	100
Maître-Assistant	86	0	100	0	86	100
Chargé de Recherches	2	0	100	0	2	100
Maître de Conférences	48	0	100	0	48	100
Maître de Conférences Agrégé	14	0	100	0	14	100
Professeur Titulaire	35	94,59	2	5,41	37	100
Total	203	99,02	2	0,98	205	100

Source : Données d'enquête, juin-août 2024

Seuls 2 soit 0,98% des enseignants enquêtés et Professeurs titulaires pensent que la formation à l'encadrement des mémoires et des thèses

n'est pas nécessaire. En revanche, 203 soit 99,02% des enquêtés estiment que cette formation est nécessaire.

La formation à l'encadrement des mémoires surtout des thèses est très fondamentale. Si enseigner exige des compétences pédagogiques et administrer des compétences managériales, superviser un travail de recherche exige des compétences à la fois scientifiques, institutionnelles et relationnelles. Ces compétences s'acquièrent par des formations étant donné qu'un enseignant de rang B, académiquement, ne peut diriger seul un mémoire. Mais il peut diriger seul une thèse s'il passe au rang A. or, il y a une nette différence entre diriger un mémoire et diriger une thèse de doctorat. Ce qui fait que nombreux sont les enseignants de rang A qui éprouvent des difficultés à superviser surtout les thèses, car ils ne maîtrisent pas les textes qui réglementent l'encadrement des thèses (compétences institutionnelles), les relations d'encadrement (compétences relationnelles) et surtout la maîtrise du domaine d'investigation de l'encadré (compétences scientifiques). Tout ceci peut s'apprendre par des formations.

Même si les institutions n'organisent ces types de formation, certains enseignants s'autoforment comme le dit cet enquêté :

« J'estime par ma réponse qu'il serait nécessaire de le faire. Toutefois, est-ce que nous le faisons dans notre institution, non ; en tout cas pas d'une manière structurée et formelle. Ce sont surtout les codirections qui servent souvent comme formation ou comme des formes de mentorat pour ceux et celles qui n'ont pas d'expérience dans l'encadrement des travaux de recherche. Ces formations n'étaient pas exigées pour l'encadrement des travaux de recherche, mais je les ai suivies parce que j'estimais qu'elles m'étaient utiles, voire indispensables dans le cadre de mon travail. Ces formations (cours, séminaires, etc.) ont porté, entre autres, sur : la recherche qualitative, la recherche terminologique bilingue, la recherche terminologique dans les langues africaines, la planification, la collecte et le traitement des données terminologiques dans les langues africaines, etc. » (Données d'enquête, juin-août 2024).

La formation est capitale dans l'encadrement des mémoires et des thèses même si certaines institutions universitaires ne la priorisent pas.

2.6. Les propositions de solutions pour l'amélioration des conditions d'encadrement des mémoires et des thèses

L'encadrement des mémoires et des thèses est une activité pédagogique et institutionnelle qui ne se fait pas sans difficultés. Pour remédier à ces difficultés, nous avons recensé certaines solutions qui peuvent permettre de juguler lesdites difficultés. Ces propositions de solutions s'adressent d'une part aux institutions universitaires et d'autre part aux enseignants encadrants.

2.6.1. Aux institutions universitaires

- Mettre la documentation à disposition des encadreurs et encadrés ; disposer d'une connexion de qualité pour faciliter les téléchargements et les discussions ligne ; financer la recherche en équipant les laboratoires en facilitant la mobilité des chercheurs, etc.
- Financer les thèses pour l'achat des équipements, pour l'abonnement auprès des bibliothèques virtuelles, pour le salaire du doctorant et sa participation à des conférences internationales.
- Rendre la formation en encadrement de mémoire obligatoire à partir du grade de Maître-Assistant. Elle doit organiser des formations dans ce domaine ou encourager les enseignants à s'auto-former avec des certificats ou attestations comme preuve.
- Soutenir les laboratoires afin de livrer des séminaires et cafés scientifiques sur l'encadrement doctoral (enseignants et doctorants).
- Récompenser les meilleurs encadrants (Master & Doctorat) à travers une grille d'évaluation des encadrants où les mastérand, les doctorants, l'administration et autres peuvent mieux renseigner
- Encourager les codirections, car elle a des avantages. D'une part, elles favorisent la collaboration entre des superviseurs et, d'autre part, elles permettent aux étudiants de tirer le meilleur parti des expertises de chacun de ses directeurs.

- Instaurer un test pour la sélection des candidats aptes à mener des travaux des mémoires et des thèses. Il faut s'assurer au préalable qu'on dispose des équipements nécessaires pour traiter le sujet abordé. Dans le cas des thèses de doctorat, il faut obligatoirement exiger un soutien financier dont devra disposer l'étudiant avant l'entame des travaux. S'agissant de l'encadrant, il y a lieu aussi d'exiger un fond de supervision sur le terrain tout au long des travaux ainsi que des frais d'encadrement conséquents.
- Equiper les laboratoires et mettre à la disposition des enseignants des bureaux pour travailler en toute quiétude avec les étudiants, formation obligatoire pour l'encadrement des thèses (en France, il y a l'habilitation à diriger les thèses qui n'existe pas dans l'espace CAMES), etc.
- Motiver les encadreurs en rehaussant les primes d'encadrement et de participation aux soutenances, préparer les étudiants depuis le master 1 à commencer à réfléchir sur un thème au préalable, si le sujet nécessite des analyses empiriques, il faut que la base de données soit disponible en amont.
- Créer des cercles de partages au sein des Universités (Chaires Scientifiques, Cercle de Réflexion etc.) peut favoriser un bon encadrement des étudiants, car au-delà du suivi de son encadreur, il bénéficie les apports (remarques, suggestions, etc. des autres membres du groupe).
- Instaurer un test pour la sélection des candidats aptes à mener des travaux des mémoires et thèses. Il faut s'assurer au préalable qu'on dispose des équipements nécessaires pour traiter le sujet abordé. Dans le cas des thèses de doctorat, il faut obligatoirement exiger un soutien financier dont devra disposer l'étudiant avant l'entame des travaux. S'agissant de l'encadreur, il y a lieu aussi d'exiger un fond de supervision sur le terrain tout au long des travaux ainsi que des frais d'encadrement conséquents.
- Elaborer les outils de supervision et les mettre à disposition des enseignants-chercheurs pour mieux coordonner l'encadrement des mémoires et des thèses.

- Les laboratoires doivent être soutenus afin de livrer des séminaires et cafés scientifiques sur l'encadrement doctoral (enseignants et doctorants).
- Récompenser les meilleurs encadreurs (Master & Doctorat) à travers une grille d'évaluation des encadreurs où les mastérand, les doctorants, l'administration et autres peuvent mieux renseigner.
- Acquérir des documents de qualité au niveau des universités, une bonne connexion internet, former les enseignants, équiper les laboratoires et fixer un nombre d'étudiant à encadrer par les enseignants.

2.6.2. Aux enseignants-chercheurs encadrants

- S'autoformer en encadrement des mémoires et des thèses pour demeurer des experts dans leurs domaines respectifs, car les connaissances sont en constante évolution (même si elles n'évoluent pas au même rythme dans tous les domaines).
- Reconnaître ses propres limites, car nul ne peut être expert dans tous les domaines. Et, les étudiants ne devraient pas faire les frais de l'incompétence de l'encadreur dans certains domaines.
- Mettre les étudiants au cœur de l'encadrement, de respect et de considération à leurs étudiants. S'ils ne peuvent pas les aider à progresser, qu'ils les laissent aller vers d'autres collègues qui sauront mieux les accompagner.
- Inciter les étudiants à lire davantage afin de maîtriser les outils conceptuels et méthodologiques. Ensuite, il faut une prime conséquente pour les enseignants-chercheurs, non seulement pour l'encadrement des travaux, mais aussi pour l'instruction des mémoires et thèses, ainsi que pour la participation aux jurys de soutenance. Enfin, pour plus d'objectivité, chaque Ecole doctorale devrait disposer d'une grille d'évaluation des travaux de recherche. Celle-ci doit cependant tenir compte des spécificités de chaque discipline.

3. Discussion

L'article a pour objectif d'analyser les difficultés que les superviseurs des mémoires et des thèses rencontrent dans la supervision des activités de recherche et de proposer les approches de solutions. Les principaux résultats ont montré qu'il n'existe pas des outils de supervision des mémoires et des thèses dans la plupart des institutions, soit les acteurs ne sont pas au courant de l'existence desdits outils. De même, rares sont les institutions universitaires qui prennent l'initiative de former les enseignants-chercheurs en supervision des mémoires et des thèses. Par ailleurs, les encadreurs rencontrent les problèmes dans l'encadrement des mémoires et des thèses et les principaux problèmes sont le taux d'encadrement élevé et le manque de formation des encadreurs et les approches de solutions aux problèmes précités.

Ces principaux résultats corroborent les résultats de R. Prégent (2001) qui pensent que la plupart des abandons en thèses sont liés aux problèmes d'encadrement. La gestion des relations encadreur-encadré n'est pas si facile si l'enseignant encadreur n'est pas formé et s'il n'existe pas des guides d'encadrement des mémoires et de thèses. Ceci corrobore les résultats de A. Tchagnaou (2017) qui pense l'inexistence des guides d'encadrement des travaux de recherche dans la plupart des institutions universitaire n'est pas sans conséquence dans l'élaboration des mémoires de recherche. Ce qui est à l'origine de la longévité des recherches qui vont au-delà des délais prescrits par les institutions.

A. Tchagnaou (2017 : 237) souligne aussi que le manque du personnel d'encadrement des mémoires fait que parfois les facultés ou les universités sollicitent l'appui des personnes ressources étrangères dans la direction des mémoires de recherche d'où le système de la codirection. Par ailleurs, les enseignants sont surchargés par les cours et par leurs propres recherches. C'est la raison pour laquelle ils accordent peu de temps à l'encadrement des mémoires. Ces résultats corroborent aussi ceux de A. Tchagnaou et ses collaborateurs (2024) qui ont identifié certaines difficultés inhérentes à l'encadrement des thèses à l'Université de Lomé entre autres le dispositif d'encadrement qui fait allusion aux conditions institutionnelles d'encadrement des thèses instituées par les autorités universitaires pour aider les différents acteurs concernés à savoir les directeurs de thèses et les doctorants dans le processus d'élaboration et d'encadrement des mémoires et des thèses. Ils soulignent que « la

quantité des thèses agit sur l'efficacité de l'encadrement. Le manque de professeur de rang magistral ou rang A. La codirection freine aussi l'encadrement des thèses. Les primes d'encadrement de thèses ne sont pas de nature à motiver les enseignants comparativement aux primes dans les universités de la sous-région » (A. Tchagnaou et al., 2019 : 121-122).

Ces résultats vont dans le même sens que ceux de G. Le Bouëdec et A. La Garanderie (1993) qui se sont intéressés également aux relations entre l'étudiant et son directeur de mémoire depuis l'accompagnement du mémoire de recherche jusqu'à son aboutissement, c'est-à-dire jusqu'à la soutenance orale. Ils sont arrivés à la conclusion que la plupart des étudiants qui collaborent bien avec leurs directeurs de mémoires réussissent mieux leurs mémoires de recherche.

Ces résultats vont dans le sens que ceux trouvés par P. SHERIDAN et W. PIKE (1994) qui ont souligné parmi les causes qui font échouer les doctorants, on note leur insatisfaction par rapport à l'encadrement et à l'accompagnement dont ils bénéficient : absence de relations satisfaisantes avec le directeur de thèse et les membres du département, sentiment d'isolement, divergences de vues avec le directeur. On s'aperçoit alors de l'importance de la qualité de la relation qui unit l'étudiant à son directeur de thèse. C'est de cette qualité que dépend en bonne partie l'achèvement du projet de l'étudiant. Autrement dit, on ne peut avoir un bon encadrement d'un travail de recherche que si le superviseur est formé en conséquence.

Ces résultats corroborent ceux de P. Barbier (2009) qui écrit que les étudiants regrettent d'abord un manque de clarification et de communication à propos des « règles du jeu ». Tout ceci est lié au manque de formation et de professionnalisation de l'encadrement des mémoires et des thèses.

Conclusion

Il ressort de cette étude que l'encadrement des mémoires et des thèses n'est pas professionnalisé. On pense dans la plupart des cas qu'il suffit d'avoir le grade requis pour être un bon encadreur. Ce qui n'est pas forcément le cas, car pour être un bon enseignant, il faut avoir les compétences pédagogiques alors que pour être un excellent superviseur des mémoires et des thèses, il faut avoir des aptitudes relationnelles et

institutionnelles. Ce qui ne s'acquierte pas sur le tas ou par le tâtonnement, mais bien évidemment par la formation.

Les résultats ont montré également que nombreux sont les superviseurs qui rencontrent des difficultés dans l'encadrement des mémoires et des thèses tout grade confondu. Par ailleurs presque tous les enquêtés pensent qu'il est nécessaire qu'on puisse organiser des formations sur l'encadrement des mémoires ou des thèses à l'endroit des superviseurs. L'encadrement d'un travail de recherche exige la formation des enseignants-chercheurs pour que la supervision puisse se faire de manière professionnelle dans l'intérêt à la fois de l'institution et des étudiants. Ceci est important pour avoir des encadreurs professionnels selon A. Tchagnaou (2024). Les encadreurs professionnels mettent les supervisés au cœur du processus d'encadrement. Ils supervisent bien les activités de recherches et donnent des conseils utiles tout en œuvrant à bien entretenir les relations d'encadrement avec une connaissance et un respect scrupuleux des dispositions institutionnelles liées à l'encadrement des mémoires et des thèses.

Somme toute, l'encadrement des mémoires et des thèses doit être professionnalisé. Cette professionnalisation suppose la formation des encadreurs qui est une condition sine qua non pour avoir des superviseurs professionnels qui joueront convenablement leur rôle de supervision. Ceci permettra aussi de réduire tant soit peu la longévité des études en master et en doctorat et de réduire considérablement les taux d'échec.

Bibliographie

- BEAUD Michel**, 1991, *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de Doctorat, un mémoire de DEA ou de Maîtrise, ou tout autre travail universitaire*, Paris, La découverte, 169 p.
- BEGIN Christian**, 2018, *Encadrer aux cycles supérieurs. Étapes, problèmes et interventions*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- CANDY Linda**, 2006, *Practice-based Research: A Guide*. Sydney: Creativity and Cognition Studios, University of Technology.
- CONSTANCE Denis**, « Encadrer aux cycles supérieurs : Étapes, problèmes et interventions, par C. Bégin », *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* [En ligne], 35(1) | 2019, mis en ligne le 17 mai 2019, consulté le 18 novembre 2024. URL :<http://journals.openedition.org/ripes/1937> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ripes.1937>
- REGE COLET Nicole et ROMAINVILLE Marc** (ss la dir), 2006, *La pratique enseignante en mutation à l'université*, Bruxelles, Editions De Boeck Université, 249p.
- MOGUÉROU Philippe, MURDOCH Jake et PAUL Jean-Jacques**, 2003, *Les déterminants de l'abandon en thèse*. Communication présentée aux 10^e Journées d'études du Céreq, [En ligne], consulté le 30 août 2012. URL : http://www.pmbz.cereq.fr/pmb/opac_css/index.php?lvl=categ_see&id=10&page=4&nbr_lignes=263&main=&l_typdoc=a%2Cm%2Cl
- MORIN Claude et MÉNARD Jacques**, 2003 *Guide de préparation du mémoire de maîtrise*, [En ligne], consulté le 09 août 2012, URL : <http://www.hst.umontreal.ca/etudes-sup/guide-maitrise.pdf>
- PRÉGENT Richard**, 2001, *L'encadrement des travaux de mémoire et de thèse : conseils pédagogiques aux directeurs de recherche*, Montréal, Presses internationales Polytechnique. [En ligne], consulté le 25 août 2012, URL : http://books.google.tg/books?id=C8zXN4hqn14C&pg=PA6&hl=fr&source=gbs_toc_r&cad=4#v=onepage&q&f=false

REDON Marie, 2008, « Parcours de doctorants, parcours de combattants ? », *EchoGéo* [En ligne], 6 | mis en ligne le 24 septembre 2008, consulté le 17 avril 2017. URL : <http://echogeo.revues.org/7523> ; DOI : 10.4000/echogeo.7523

SHERIDAN Peter Marcus et PIKE Sandra Wilson, 1994, “Predictors of Time to Completion of Graduate Studies” in *The Canadian Journal of Higher Education*, 24 (2), 68-88. [En ligne], consulté le 21 août 2011. URL : <http://www.ripes.revues.org/333?lang=en>

TCHAGNAOU Akimou, 2009, *Les difficultés liées à l'élaboration des mémoires de maîtrise*

à l'Université de Lomé (TOGO). *Cas de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, mémoire de DEA en Sciences de l'Education, Lomé, Université de Lomé

TCHAGNAOU Akimou, BAOUTOU Adjanakou Batiwou Bahama et NAPPORN

Clarisse, 2018, « Elaboration d'un mémoire de recherche : phases et catégories d'étudiants » in revue *TRANSMETTRE*, volume 1, N°6-7, pp. 117-133

TCHAGNAOU Akimou, BAOUTOU Adjanakou Batiwou Bahama et NAPPORN

Clarisse, 2019, « Le rôle de l'étudiant dans la réussite de son mémoire de recherche » in *Les Cahiers de l'ACAREF*, Vol 1, n° 2, pp 106-124

TCHAGNAOU Akimou, BAOUTOU Adjanakou Batiwou. Bahama, YAOU Tamégnon et

AKOUETE HOUNSINOU Florentine, 2019, « Encadrement des mémoires de recherche : la responsabilité du directeur dans l'état d'avancement des étudiants » in *REVUE DELLA AFRIQUE*, vol 1, n°4, pp 134-152

TCHAGNAOU Akimou, BAOUTOU Adjanakou Batiwou Bahama et NAPPORN Clarisse,

2019, « Conditions institutionnelles et pédagogiques d'encadrement des mémoires et performance des étudiants en maîtrise, en DEA et en master dans les universités publiques togolaises » in *REVUE DELLA AFRIQUE*, vol 1, n°4, pp 232-251

TCHAGNAOU Akimou, BAOUTOU Adjanakou Batiwou Bahama, AKOUETE

HOUNSINOU Florentine, ASSOUMANOU Walide, 2019,
« Élaboration d'une thèse : un casse-tête pour les étudiants de l'Université de Lomé ? » in *Revue Mosaique*, vol 1, n°23, pp 115-128

TCHAGNAOU Akimou, 2023, « Place de la définition des concepts de base dans la réussite d'un mémoire ou d'une thèse », *Les Cahiers de l'ACAREF*, tome 4, fin campagne éditoriale, p 10-30

TCHAGNAOU Akimou, 2023, « Elaboration des mémoires et des thèses : styles d'encadrement et types de superviseurs », *Collection Recherches & Regards d'Afrique*, vol. 3, n° 7, p 38-56

TCHAGNAOU Akimou, TANKO Laouali, YABOURI Namiyate, 2024, « Les obstacles à la réussite d'un mémoire ou d'une thèse en lettres et sciences humaines à l'Université de Lomé», *Collection PLURAXES/MONDE*, vol. 2, n°5, p 464-485

TCHAGNAOU Akimou, 2024, « Comment bien réussir et dans le temps prescrit un mémoire ou une thèse de recherche », *Revue Della Afrique*, tome 1, volume 6, numéro spécial, p 34-50

UNIVERSITE DE LOME, 2017a Arrêté N° 013/UL/P/SG/2017 portant organisation des études doctorales à l'Université de Lomé

UNIVERSITE DE LOME, 2017b Arrêté N° 014/UL/P/SG/2017 fixant les conditions et les modalités d'organisation de soutenance d'une thèse de Doctorat à l'Université de Lomé